

Pour tous renseignements complémentaires, notre personnel est à votre entière disposition : n'hésitez pas à vous adresser à notre équipe

Au moindre problème contactez votre chirurgien par téléphone au 081/20.98.81

Heures de visites U.S.P.A. (unité de soins post-anesthésie) : 15h15-15h45 19h00-19h30

> Rue Saint-Luc, 8 5004 Bouge Tél.: 081 20 91 11 Fax: 081 20 91 98 info@slbo.be www.slbo.be







Service de Chirurgie Orthopédique



Prothèse totale de L'épaule (PTE)

Guide à l'usage des patients en vue de préparer une hospitalisation et une intervention

Avant votre hospitalisation

- Prévoyez une infirmière des soins à domicile pour la réfection de votre pansement et l'injection de votre traitement anticoagulant (si indiqué par le médecin) dès votre retour.
- Vous appréhendez votre sortie?
 Alors, prenez contact avec notre infirmière sociale (081.20 90 52). Elle vous guidera dans l'organisation de votre départ de l'hôpital.
- La durée approximative de votre hospitalisation est de 3 à 5 jours.
- Préparez et emportez :
 - votre liste complète de médicaments (dosage, quantité, horaire)
 - vos documents d'assurance et/ou vos certificats :
 - votre carte de groupe sanguin ;
 - vos résultats d'examens (papiers, CD,...);
 - vos résultats d'examens préopératoires éventuellement réalisés (prise de sang, electrocardiogramme...);
 - une paire de bas de contention UNIQUEMENT si vous en possédez déjà;
 - une attelle dite de « Dupuy »
 - des chaussures adaptées souples et fermées.
- Pensez à oter :
 - le vernis à ongles
 - les faux ongles
 - les bijoux.
 - tous vos objets de valeur

Le jour de votre hospitalisation

Pour votre inscription:

- Rendez-vous au service des admissions côté hospitalisation avant votre accueil à l'étage.
- Remettez au secrétariat du service d'hospitalisation l'ensemble des documents.

Installation dans votre chambre:

- Réalisation des examens préopératoires si nécessaire (prise de sang, électrocardiogramme, paramètres...).
- Au cours de la journée, l'anesthésiste vous communiquera l'heure de l'intervention et le déroulement opératoire.
- Préparation préopératoire : tonte, douche, bain de bouche et lavement...

Sauf ordre médical contraire, vous serez à jeun à partir de minuit (ni manger, ni boire, ni fumer).

Le jour de votre intervention

Préparation :

- douche, bain de bouche, badigeon du membre opéré et placement des bas de contention du côté non opéré.
- Prise des médicaments prescrits par l'anesthésiste et prémédication, si indiqué.
- Les prothèses dentaires, auditives, les bijoux, les lunettes et les lentilles doivent être enlevés.

Après votre passage en salle de réveil :

Il existe 2 possibilités :

- Soit vous remontez dans votre chambre.
- Soit vous serez pris en charge dans une salle de surveillance spécialisée (USPA) jusqu'au lendemain dans la matinée.

Suivi postopératoire

- Les soignants suivront vos paramètres vitaux.
- La reprise de l'alimentation et des boissons se fera sur autorisation médicale.
- Le kinésithérapeute vous prendra en charge (en chambre les premiers jours).
- Les jours suivants seront un début de convalescence et de rééducation en salle de kiné
- Les bas de contention sont à porter 6 semaines.

Le jour de votre départ

(sur autorisation médicale)

Vous recevrez:

- vos certificats.
- un compte rendu de votre hospitalisation destiné à votre médecin traitant,
- les différentes prescriptions médicales.

Après votre départ

- Le pansement sera suivi quotidiennement et réalisé 3 fois par semaine par une infirmière.
- Les agrafes seront ôtées par votre médecin traitant ou par une infirmière après +- 20 jours.
- Vous serez revu en consultation par votre chirurgien environ 4 à 6 semaines après l'intervention. Votre rendez-vous sera fixé le jour de votre départ ou envoyé à votre domicile.

Reprise des activités :

- Votre chirurgien déterminera la reprise de vos activités.
- Le suivi de la reprise des activités peut être réalisé par le kiné. Celui-ci vous donnera des conseils sur la mobilisation active en fonction de la douleur, les mouvements recommandés et interdits et de la nécessité ou non de porter l'attelle.